

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
VAR
ARRONDISSEMENT
TOULON
COMMUNE
CARQUEIRANNE

- DEMANDE DE SALLE**
 DEMANDE DE PRET DE MATERIEL

DATE DE LA DEMANDE :
DEMANDEUR :

COORDONNEES DU DEMANDEUR

RAISON SOCIALE

IDENTITE

ADRESSE

TELEPHONE

SALLE DEMANDEE

- SALLE DES FETES [EFFECTIF MAXI 200 PERSONNES]
 SALLE FOUCHER [EFFECTIF MAXI 80 PERSONNES]
 HALLE DES SPORTS [EFFECTIF MAXI 1360 PERSONNES]
 GYMNASE DU GRAND CHENE [EFFECTIF MAXI 400 PERSONNES]
 SALLE EXPO CLAIRVAL [EFFECTIF MAXI 100 PERSONNES]
 DOME [EFFECTIF MAXI 250 PERSONNES]
 PETITE SALLE CLAIRVAL [EFFECTIF MAXI 12 PERSONNES]
 GRANDE SALLE CLAIRVAL [EFFECTIF MAXI 20 PERSONNES]
 AUDITORIUM
 PATIO

DATE MANIFESTATION

LE/...../20.....

HEURE DEBUT/HEURE FIN

NOMBRE DE PERSONNES

SECURITE

POUR UNE MANIFESTATION DE PLUS DE 500 PERSONNES, UN DISPOSITIF DE SECURITE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT MIS EN PLACE

OBJET DE LA MANIFESTATION

MATERIELS DEMANDES

NOMBRE DE TABLES

NOMBRE DE CHAISES

SONO MICRO (A PRECISER)

PODIUM (DIMENSIONS ET EMPLACEMENT) JOINDRE UN PLAN

AUTRES (A PRECISER)

LIVRAISON/RESTITUTION DES MATERIELS

ADRESSE

DATE ET HEURE LIVRAISON

DATE ET HEURE RESTITUTION

1. LA FICHE DE DEMANDE EST A RETOURNER AU SECRETARIAT DE LA DEL AU PLUS TARD 21 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITEE POUR LE PRET DE SALLE OU DE MATERIELS
2. LE PRET SERA CONSENTI EN FONCTION DES DISPONIBILITES DES SALLES ET DES STOCKS DE MATERIELS, ET NE SERA EFFECTIF QU'A RECEPTION DU COURRIER D'AUTORISATION
3. LE BENEFICIAIRE DU PRET DE SALLE S'ENGAGE A RESPECTER LES CONSIGNES, LIMITES D'USAGE ET INTERDICTIONS AFFICHEES SUR PLACE
4. LE BENEFICIAIRE DU PRET DE MATERIEL S'ENGAGE A ETRE PRESENT A LA LIVRAISON ET A LA RESTITUTION
5. LE MATERIEL PRETE EST SOUS LA RESPONSABILITE DU BENEFICIAIRE DEPUIS LA LIVRAISON JUSQU' A LA RESTITUTION

DATE ET SIGNATURE